

Présentation

L'année scolaire 2010-2011 constitue une année de continuité dans la mise en place de l'enseignement des langues vivantes à l'école élémentaire engagée avec la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école, et complétée par le plan de renforcement de la pratique des langues vivantes étrangères à l'école en février 2008.

À la rentrée 2010, 99,3 % des classes du secteur public accueillant des élèves de cycle III (CE2, CM1 et CM2) bénéficient d'un enseignement de langues vivantes. Cette proportion s'élève à 99,1 % pour les CE2, en baisse sensible par rapport à 2009. Le principal effort porte maintenant sur le CE1, dont la couverture, pour les écoles publiques, est proche de 87 % (contre 82 % des classes en 2009, 72 % en 2008, 52 % en 2007, et 9 % en 2006).

S'agissant de l'enseignement privé sous contrat, ce taux de couverture s'établit à 96,5 % pour le cycle III, en légère augmentation par rapport aux années précédentes.

Dans le secteur public, l'anglais est la langue la plus étudiée à l'école, puisque 90,1 % des groupes bénéficient de l'enseignement de cette langue. L'allemand, malgré une légère baisse, maintient sa place de deuxième langue la plus étudiée avec 8,6 % des groupes.

Dans le secteur privé, la part de l'anglais reste plus importante que dans le secteur public (95,3 % des groupes), la part de l'enseignement de l'allemand (5,9 %) y est moindre.

Définitions

Champ de l'enquête

Les données recueillies auprès des inspections académiques en 2010-2011, comme lors des années précédentes, concernent l'enseignement des langues vivantes étrangères et régionales dans tous les niveaux de l'école élémentaire. Cet enseignement est régi par les nouveaux programmes de juin 2008 qui donnent aux langues vivantes le statut de discipline à part entière avec un horaire et un programme précis. Tous les dispositifs préexistants (initiation, sensibilisation) sont exclus de cette enquête qui porte sur l'enseignement d'une langue vivante dans le cadre des programmes.

[1] Évolution de la proportion d'élèves de cycle III bénéficiant d'un enseignement de langues vivantes étrangères (%)

(France métropolitaine + DOM)

	Public		Privé sous contrat	
	Cycle III	dont CE2	Cycle III	dont CE2
2001-2002	71,9	24,7	71,9	22,8
2002-2003	83,8	55,7	80,9	59,6
2003-2004	89,6	70,6	89,8	73,8
2004-2005	93,3	81,0	85,5	61,1
2005-2006	97,5	92,9	88,5	81,2
2006-2007	98,5	97,5	91,0	87,2
2007-2008	99,3	99,0	94,1	92,2
2008-2009	99,9	99,7	94,0	92,2
2009-2010	99,9	99,7	96,3	95,0
2010-2011	99,3	99,1	96,5	95,6

[2] Évolution de la proportion des groupes d'élèves (hors CP) selon la langue étudiée (%)

(France métropolitaine + DOM)

	Allemand	Anglais	Arabe	Espagnol	Italien	Portugais
Public						
2001-2002	18,6	76,4	0,1	2,0	1,1	0,2
2002-2003	16,4	78,6	0,1	2,2	1,3	0,3
2003-2004	15,1	79,6	0,2	2,4	1,0	0,2
2004-2005	11,5	81,6	0,1	2,0	1,1	0,3
2005-2006	13,1	82,6	0,1	2,3	1,1	0,3
2006-2007	10,6	86,0	0,2	1,8	0,9	0,2
2007-2008	11,3	87,3	-	1,7	1,0	0,2
2008-2009	10,8	87,7	0,0	1,6	0,9	0,2
2009-2010	9,1	89,3	0,0	1,5	0,8	0,1
2010-2011	8,6	90,1	0,0	1,5	0,7	0,1
Privé sous contrat						
2007-2008	7,2	94,0	0,1	1,8	0,4	0,0
2008-2009	9,0	92,2	0,0	1,8	0,3	0,1
2009-2010	5,9	95,1	0,0	1,3	0,3	0,0
2010-2011	5,9	95,3	0,0	1,3	0,1	0,0